

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LAC-TREMBLANT-NORD

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord tenue à la salle des Loisirs de l'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant au 144, rue du Couvent, à Mont-Tremblant, le samedi 4 juillet 2015 à 10 h à laquelle assistaient :

Monsieur le Maire Hugh Scott

Messieurs les Conseillers : Monsieur Peter Richardson
 Monsieur Neal Rankin
 Monsieur Charles de Broin
 Monsieur Brian Bertram

Étaient absents : Madame la conseillère Louise Royer et Monsieur le conseiller Jean Cloutier.

Assiste également à la séance Monsieur Martin Paul Gélinas, secrétaire-trésorier.

CONVOCATION

La séance se tient selon les dispositions du *Code Municipal du Québec*. Tous les membres du conseil ayant été convoqués dans les délais fixés par le *Code Municipal du Québec*. Les membres présents formant quorum et consentant à la tenue de la présente séance, conformément au *Code Municipal du Québec*. Monsieur le maire Hugh Scott, président la séance, la déclarant légalement convoquée, procède à l'ouverture de la séance.

1. Constatation du quorum

À 10 h 13 le quorum étant atteint la séance est déclarée ouverte.

2. Résolution 2015-07-061– Adoption de l'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Brian Bertram
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Neal Rankin

ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour qui suit :

1. Constatation du quorum et légalité de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance (limitée à un maximum de 15 minutes);
4. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 juin 2015;
5. Ratification des paiements exécutés par chèque;
6. Rapport du maire concernant les activités du conseil des maires de la MRC des Laurentides;
7. Rapport du maire concernant les activités du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant;
8. Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance du conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant;
9. Avis de motion : *Aucun*
10. Adoption de règlement :

- 10.1. Règlement 2015-04 : Règlement modifiant la rémunération des membres du conseil;
11. Projets de résolution :
 - 11.1. Réseau de surveillance volontaire des lacs – remboursement de frais (*Lac Bibitte*);
 - 11.2. Comité de construction du centre communautaire – nomination de membres;
 - 11.3. Dépôt d'un procès-verbal du secrétaire-trésorier;
12. Rapport des comités :
 - 12.1 Comité des finances et administration – états des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 30 juin 2015;
 - 12.2 Comité consultatif d'urbanisme – *Aucun dossier*;
13. Correspondance –
14. Affaires nouvelles - *aucune*
15. Période d'intervention des membres du conseil
16. Période de questions d'ordre générale aux citoyens (limitée à 15 minutes)
17. Clôture et levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance (période limitée à un maximum de 15 minutes).

4. Résolution 2015-07-062 - Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 juin 2015.

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 juin 2015, avant la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent en avoir pris connaissance :

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU :

- a) Que le secrétaire-trésorier soit, et il est par les présentes, dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 juin 2015;
- b) Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 juin soit et il est par les présentes ratifié et adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Résolution 2015-07-063 - Ratification du journal de décaissement

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU :

De ratifier le journal de décaissements pour la période du 1^{er} juin au 30 juin 2015 et d'approuver et de confirmer les débours effectués pendant cette même période pour une somme totale de 25 699.05 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Je, soussigné, Martin Paul Gélinas, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord, certifie que la corporation dispose des crédits suffisants pour acquitter les dépenses ci-dessus.

Martin Paul Gélinas, LL. L., D. D. N.
Secrétaire-trésorier

6. Rapport verbal du Maire suppléant concernant les activités du conseil des maires de la MRC des Laurentides.

7. Rapport du Maire suppléant concernant les activités du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant et dépôt de l'ordre du jour de la dernière séance de même que celui de la séance à venir.

8. Résolution 2015-07-064 – Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations au conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant.

CONSIDÉRANT l'exposé du Maire sur les sujets inscrits à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant et la position qu'il entend prendre sur chacun de ces sujets, conformément à l'article 61, 2^e alinéa de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations L. Q. c.29*;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Neil Rankin
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU :

DE MANDATER le Maire suppléant à prendre toutes les décisions qu'il jugera appropriées sur les sujets énumérées à l'ordre du jour de la séance du conseil d'agglomération du 13 juillet 2015, déposé par le Maire séance tenante, en se basant sur l'information présentée lors de la présente séance et ce, dans le meilleur intérêt de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord et de ses citoyens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Avis de motion : *Aucun*

10.- Adoption de règlement

10.1 Résolution 2015-07-065 – RÈGLEMENT no. 2015-04 Modifiant le règlement 2014-01 concernant le traitement des élus

ATTENDU QUE le maire se fait remplacer aux différents comités par d'autres membres du conseil municipal ;

ATTENDU QU'une copie du présent règlement a été transmise à tous les membres du conseil municipal avant ce jour, une dispense de lecture est accordée;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSE par : Monsieur le conseiller Neil Rankin
APPUYE par : Monsieur le conseiller Brian Bertram

ET RESOLU :

QUE le présent règlement soit adopté (tel que déposé) comme suit :

ARTICLE 1.

L'article 4 du règlement 2014-01 est modifié en remplaçant le texte existant par ce qui suit :

« ARTICLE 4.

a) Une rémunération additionnelle est accordée en faveur de tout conseiller qui siège au comité consultatif d'urbanisme. Cette rémunération est fixée à quarante dollars (40 \$) par séance à laquelle participe le conseiller; et,

b) Une rémunération additionnelle de quarante dollars (40 \$) est accordée en faveur de tout conseiller qui assiste à une réunion d'un des comités du conseil de l'agglomération de la ville de Mont-Tremblant; cette rémunération est déduite de la rémunération de base versée au maire en vertu de l'article 1.1 du présent règlement »

ARTICLE 2.

L'article 1 prend effet rétroactivement à compter du premier janvier deux mille quinze (1^{er} janvier 2015).

ARTICLE 3.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Hugh Scott
Maire

Martin Paul Gélinas
secrétaire-trésorier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.- Projets de résolution :

11.1 Résolution 2015-07-066– Réseau de surveillance des lacs – remboursement de frais (Lac Bibitte)

CONSIDÉRANT les frais d'analyse en laboratoire de 282 \$ pour les trois (3) prélèvements d'eau effectués dans le lac Bibitte payés par l'Association Préservation du Lac Tremblant (PLTN);

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la municipalité et des citoyens de procéder à ces prélèvements ;

Il est PROPOSE par : Monsieur le conseiller Charles de Broin
APPUYE par : Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RESOLU :

D'AUTORISER le secrétaire-trésorier de rembourser la somme de 282\$ payable à PLTN pour les frais d'analyses de l'eau du lac Bibite pour l'année 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.2 Résolution 2015-07-067 – Comité de construction du centre communautaire – nomination des membres

CONSIDÉRANT que le conseil a formé un comité spécial pour le projet de construction d'un centre communautaire;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer deux citoyens, membres à ce comité;

CONSIDÉRANT que monsieur Robert Homier, propriétaire d'un terrain dans la municipalité a manifesté son intérêt participer à ce comité;

CONSIDÉRANT que Madame Chantal Moutou, propriétaire et résidente du domaine de la Tranquillité a aussi manifesté son intérêt à participer au comité :

Il est PROPOSE par : Monsieur le conseiller Neil Rankin
APPUYE par : Monsieur le conseiller Brian Bertram

ET RÉSOLU :

DE NOMMER madame Chantal Moutou et monsieur Robert Homier membres du comité spécial pour le projet de construction d'un centre communautaire en qualité de citoyens de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.3 Résolution 2015-07-068 - Dépôt – Procès-verbal de correction du numéro de résolution adoptée le 2 mai 2015 et portant le numéro 2014-05-029 pour lui attribuer le numéro 2015-05-044.

Dépôt du procès-verbal de correction PVC-2015-01

Conformément à l'article 202.1 C.M., le directeur général et secrétaire-trésorier, Me Martin Paul Gélinas, dépose au conseil municipal le procès-verbal de correction PVC-2015-01, corrigeant une erreur d'écriture qui apparaît de façon évidente à la simple lecture des documents soumis et déposés au conseil municipal. Ledit procès-verbal sera joint à l'original du document modifié.

Document déposé : Procès-verbal PVC-2015-01.

Sur PROPOSITION de Monsieur le conseiller Charles de Broin
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Peter Richardson

IL EST RÉSOLU :

DE PRENDRE acte du dépôt par le secrétaire-trésorier du procès-verbal de correction PVC-2015-01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Rapport des comités

12.1 Comité des finances et administration – états des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 30 juin 2015.

12.2 Comité consultatif d'urbanisme – Aucun dossier

13. Correspondance – *Aucune*

14. Affaires nouvelles – *Aucune*

15. Période d'intervention des membres du conseil – *Aucune*

16. Période de questions d'ordre général aux citoyens (limitée à 15 minutes)

17. Résolution 2015-07-069 – Clôture et levée de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Neil Rankin
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit déclarée close et levée à 10 h 53.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Hugh Scott
Maire

Monsieur Martin Paul Gélinas
Secrétaire-trésorier